

**Séance plénière du CESER Nouvelle-Aquitaine
6 octobre 2021**

Un budget supplémentaire atypique, et une inquiétude face à la baisse annoncée des dotations de l'Etat aux Régions.

Le budget supplémentaire présenté à cette session d'automne est le 1^{er} rendez-vous budgétaire de la nouvelle assemblée régionale installée en juin. C'est un budget atypique, qui propose les ajustements d'usage, faisant office de décision modificative et anticipant l'inscription d'autorisations de programme pour palier le report du Budget primitif 2022 en février.

Faits marquants de ce budget supplémentaire, relevés et commentés par le CESER :

- L'engagement régional pour le ferroviaire : le CESER prend note et apprécie la volonté du Conseil régional de poursuivre ses investissements sur l'infrastructure ferroviaire, dont la vétusté constitue un frein important au développement d'une offre ferroviaire de qualité, performante et fiable, afin de pallier les manquements de l'Etat et bien qu'en dehors de son strict champs de compétences

L'effort porte également sur le matériel avec l'inscription de 212 M€ pour la rénovation de 62 rames de TER. Ces opérations permettront d'améliorer le confort des voyageurs ainsi que l'efficacité énergétique des trains. Le CESER attend des précisions sur les modernisations envisagées en termes de motorisation et d'aménagements intérieurs (accessibilité, éléments de confort, emplacements vélos en nombre suffisant...).

- Les aides aux entreprises : pour le CESER, l'accompagnement financier par le Conseil régional doit être examiné de manière globale : sur les plans des impacts économiques, sociaux et environnementaux.
- Les formations sanitaires et sociales : le CESER considère que l'effort sur l'appareil de formation ne pourra pleinement porter ses fruits tant que la question de la valorisation des métiers et des carrières de l'ensemble des professions concernées (salaire, conditions de travail) n'est pas traitée.
- Un soutien bienvenu en faveur du secteur de la culture, fortement impacté par les conséquences de la crise sanitaire, et l'appui régional au mouvement sportif qui devrait, en priorité apporter une réponse aux besoins de développement de la pratique sportive pour tous.
- L'effort pour le logement des jeunes, qui pour le CESER doit se poursuivre, compte-tenu des difficultés spécifiques des jeunes à trouver des logements à un prix abordable, en particulier dans les zones « tendues » (ex : agglomération bordelaise, littoral).

Enfin, le CESER Nouvelle Aquitaine exprime une inquiétude concernant l'annonce d'une baisse de la dotation aux Régions de 50 millions d'euros prévue au projet de loi de finances pour 2022 et confirmée par le Premier Ministre Jean Castex lors de son intervention au Congrès de Régions de France le 30 septembre 2021. Cette nouvelle baisse de dotation, si elle devait être confirmée, viendrait fragiliser la capacité à financer et mettre en œuvre certaines politiques régionales essentielles au rebond d'après-crise sanitaire et aux transitions qui s'imposent.

Pour plus d'informations
contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr

**CONSEIL
ÉCONOMIQUE
SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL**

SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
Tel. 05 57 57 80 80
Fax 05 56 99 21 67

SITE DE LIMOGES

27 Boulevard de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1
Tel. 05 55 45 19 80
Fax 05 55 45 17 77

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 70575
86021 Poitiers Cedex
Tel. 05 49 55 77 77